

PLANÈTE · CLIMAT

# Des « COP territoriales » pour décliner la transition écologique au niveau régional

La première ministre Elisabeth Borne donne jusqu'à l'été 2024 aux régions pour établir leur feuille de route en matière de planification écologique.

Par Rémi Barroux

Publié le 07 octobre 2023 à 04h45, modifié le 07 octobre 2023 à 06h43 ·  Lecture 4 min.

 Offrir l'article

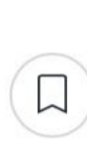
 Article réservé aux abonnés



Elisabeth Borne participe au congrès de l'association Régions de France, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), le 28 septembre 2023. DAMIEN MEYER/AFP

Pour mettre en œuvre la transition écologique, qui a été présentée par le chef de l'Etat le 25 septembre devant le conseil national de la planification, l'étape de la territorialisation est incontournable. La traduction sur le terrain d'objectifs fixés nationalement passe par l'adhésion des collectivités territoriales, et en premier celle des régions.

**Lire aussi :**  [Emmanuel Macron dessine les contours de son « écologie à la française » : inciter sans contraindre](#)



La première ministre, Elisabeth Borne, l'a rappelé dans son intervention au congrès de l'association Régions de France, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), le 28 septembre. « *Après une première année d'élaboration du plan à l'échelle nationale, nous démarrons une seconde phase : la mise en œuvre et le déploiement concret de nos mesures, avec la territorialisation de la planification écologique...* », a-t-elle déclaré, précisant que cela devait être le « *fruit d'un travail partagé entre l'Etat et les territoires* ».

La première ministre a donc lancé le concept de « COP territoriales », sur le modèle des conférences des parties qui se tiennent chaque année au niveau international, sous l'égide de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Elisabeth Borne a précisé que ces COP territoriales seraient « *coanimé* » par les préfets de région.

Dans une circulaire envoyée aux préfets, le gouvernement précise le calendrier des COP territoriales organisées à l'échelle régionale dès 2024, en quatre étapes et, première d'entre elles, « *au niveau du territoire* ». Soit, précise le texte, me qu'il reste à parcourir « *pour atteindre* ».

## Vision « descendante »

Viennent ensuite le temps du débat, dont la forme est laissée à « *l'appréciation* » des régions, et celui du « *partage à l'échelle des territoires intra-régionaux* », les départements et les périmètres des contrats de relance et de transition écologique, pour préciser les actions à mener. Enfin, dernière étape, il s'agira d'établir la feuille de route régionale à 2030, qui « *matérialisera le choix des engagements pris par les territoires par secteur* ».

### Newsletter

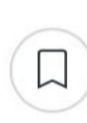
« Chaleur humaine »

Comment faire face au défi climatique ? Chaque semaine, nos meilleurs articles sur le sujet

S'inscrire →


La documentation permettant la déclinaison à l'échelle locale des objectifs nationaux s'appuiera sur l'important travail réalisé par le secrétariat général à la planification écologique (SGPE) et présenté au chef de l'Etat, le 25 septembre. C'est d'ailleurs à cette instance, ainsi qu'au Commissariat général au développement durable, que ces COP devront rendre leurs résultats. Tout doit être fini d'ici à l'été 2024, précise la circulaire.

**Lire aussi l'éditorial du « Monde » :** [Planification écologique : un équilibre précaire](#)



Tout est ainsi détaillé jusqu'aux méthodes de gouvernance, aux « *revues de projets régulières* », aux méthodes d'animation, etc. Elisabeth Borne encourage également les préfets à, éventuellement, organiser des conférences au niveau départemental et à y intégrer « *les acteurs du monde économique et les acteurs de la société civile (association, jeunes)* ».

Ce degré de précision, qui ne va pas jusqu'à fixer les objectifs par région et par secteur, irrite certains élus. Ainsi, la présidente (Les Républicains, LR) de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, ne cache pas son énervement. « *Sur la planification écologique, on a déjà des outils efficaces et, sur les COP, on n'a pas attendu le gouvernement, puisque l'Ile-de-France a tenu sa première conférence sur le climat en septembre 2020. On assiste à une multiplication des acteurs sur ce sujet, une profusion de gouvernances inefficaces et qui signifie surtout une perte de temps, alors que celui-ci est précieux* », explique-t-elle au Monde.

**Lire aussi :**  [Planification écologique : sur l'agriculture, un virage d'ampleur à peine évoqué](#)




La présidente de région dénonce aussi une vision « descendante » de cette démarche, où le gouvernement donnerait le la aux régions. « *Notre COP était l'inverse, avec la remontée de paroles de terrain. Et on a, sans attendre, décidé d'un plan vélo, d'aides pour remplacer les véhicules polluants, élaborer le plan Mobilités IdF, avec une vraie trajectoire pour baisser nos émissions de CO<sub>2</sub>* », ajoute-t-elle. Pour Valérie Pécresse, la solution doit passer par la signature de contrat de plan Etat-région sur les objectifs écologiques à atteindre.

## Des besoins « propres à chaque zone »

Les rapports entre les régions et le gouvernement relèvent bien sûr, en grande partie, d'un jeu politique partisan. Et quand Laurent Wauquiez, le président (LR) de la région Auvergne- Rhône-Alpes, clame son intention de sortir du [dispositif zéro artificialisation nette, voté par le Sénat et l'Assemblée nationale en juin](#), il faut y voir un geste politique. Mais celui-ci pourrait renforcer la volonté du gouvernement de peser sur les régions et sur leur transition écologique.

Le président (Parti socialiste, PS) de la région Aquitaine, Alain Rousset, n'a-t-il pas suggéré, le 29 septembre, lors de sa conférence de presse de rentrée : « *Emmanuel Macron n'est pas décentralisateur et peut-être est-ce aussi parce que certains présidents s'appellent [Laurent] Wauquiez ou [Xavier] Bertrand ?* » Il a aussi déclaré qu'il n'avait pas attendu « *les paroles nationales dans ce domaine* ». « *La COP régionale, on l'a inventée il y a douze ans avec 450 scientifiques* », a expliqué M. Rousset. De fait, cette région s'est dotée en juillet 2019 d'une feuille de route pour la transition énergétique et écologique, Néo Terra.


**Lire aussi la tribune :**  [Anne Bringault, du Réseau Action Climat : « Les contradictions d'Emmanuel Macron sur la planification écologique risquent de nous mener à l'échec »](#)



En juillet de cette année, c'est la région Grand-Est qui a lancé un plan pour faire face au changement climatique. Celui-ci, comme les sécheresses et les canicules qui l'accompagnent, pousse ces collectivités à agir plus vite en la matière. Ce qui fait dire à Carole Delga, la présidente (PS) de la région Occitanie, que, s'agissant par exemple du problème de l'eau, « *les politiques doivent être territorialisées car les besoins et les solutions sont propres à chaque zone* ».

« *Il faut que l'Etat embarque l'ensemble des acteurs avec cette feuille de route pour obtenir des résultats concrets en donnant une stratégie claire, adaptée et surtout des moyens* », a commenté celle qui préside aussi l'association Régions de France. Mais, pour Carole Delga, il n'est pas question de s'opposer au gouvernement. « *C'est important qu'il y ait cette circulaire aux préfets. Le couple Etat-région doit définir les mises en œuvre de cette planification, il faut la territorialiser à l'échelle de bassins pertinents* », déclare-t-elle au Monde.

Consciente des susceptibilités locales, Elisabeth Borne a bien essayé, dans son discours à Saint-Malo, de rassurer les régions sur les intentions du gouvernement. « *Nous ne partons pas de zéro, de nombreuses instances et projets existent déjà. Mais, justement, la démarche s'appuie sur l'existant, et ne duplique ni les structures ni les initiatives* », a-t-elle insisté. Il ne reste donc plus qu'à les coordonner pour qu'à l'été 2024 les diagrammes de la planification écologique établis par le SGPE soient déclinés région par région.

**Lire aussi :**  [Transition écologique : « Faut-il, au nom du « pragmatisme », risquer de rendre inaudible le discours environnemental ? »](#)



Rémi Barroux